

**Le 18 février 2021**  
au Siège AFDN, 35 allée Vivaldi 75012 PARIS

Ouverte aux Diététiciens enregistrés au répertoire ADELI, adhérents ou non à l'AFDN

**Attention, l'AFDN se réserve la possibilité de faire cette formation en visioconférence si les contraintes sanitaires ne permettent pas de faire la formation en présentiel.**

## Intervenante

Nathalie MOREL  
Diététicienne nutritionniste Hôpital Ambroise Paré

## Objectifs de la formation

- Objectif 1 : Connaitre la pathologie et les mécanismes de l'intestin irritable
- Objectif 2 : Identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'alimentation et possiblement les symptômes des patients
- Objectif 3 : Être en mesure d'expliquer les différentes étapes du régime pauvre en FODMAPS au patient : exclusion, réintroduction, seuil de tolérance
- Objectif 4 : Savoir identifier les aliments contenant des FODMAPS et trouver des alternatives
- Objectif 5 : Adapter les conseils alimentaires en fonction des symptômes du patient

## Programme

### • L'intestin irritable

Définition  
Diagnostic  
Parcours médical du patient

### • Physiopathologie et conséquences

Les mécanismes physiopathologiques (facteurs périphériques et facteurs centraux)  
Conséquences (psychologiques, sociales, nutritionnelles)

### • Moyens thérapeutiques

Les traitements médicaux  
Les règles hygiéno-diététiques  
Le régime pauvre en FODMAPS

- Phase d'exclusion
- Phase de réintroduction
- Seuil de tolérance

### • Démarche de soins diététique

Bilan diététique : les points spécifiques  
Diagnostic diététique  
Objectifs/ Moyens

### • Cas clinique(s)

### • Évaluation

**Lieu :** Siège AFDN  
35 Allée Vivaldi 75012 PARIS

**Date et Horaires :** le 18 février 2021  
9h30/12h30 – 13h30/17h30

**Attention, l'AFDN se réserve la possibilité de faire cette formation en visioconférence si les contraintes sanitaires ne permettent pas de faire la formation en présentiel.**

## Public ciblé :

Ouvert aux Diététiciens enregistrés au répertoire ADELI, adhérents ou non à l'AFDN

## Intervenante :

Nathalie MOREL  
Diététicienne nutritionniste Hôpital Ambroise Paré

## Tarif :

- Prise en charge financière personnelle par l'adhérent à jour de cotisation 2021 : **305 euros ttc**
- Prise en charge financière par un tiers payeur ou un non adhérent : **420 euros ttc**

**Pour les participants non adhérents merci de joindre la copie du diplôme BTS ou DUT Diététique**

**Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et seront closes lorsque la capacité maximale sera atteinte.**

L'AFDN est organisme de formation déclaré sous le n° 11 7537118 75.

[Retrouvez sur le site toutes les modalités d'une inscription à une formation AFDN.](#)

Toute confirmation d'inscription est envoyée par mail au plus tard 15 jours avant la formation

Toute annulation doit être communiquée par écrit 7 jours avant la formation par mail [afd@afd.org](mailto:afd@afd.org)

**PAIEMENT EN LIGNE → Inscrivez-vous via la plateforme HELLOASSO en suivant le lien ci-dessous :**

<https://www.helloasso.com/associations/afd/evenements/formation-alimentation-controlee-en-fodmaps-fevrier-2021>

 **helloasso** HelloAsso est une plateforme de paiement 100% sécurisée

**Inscription à la journée de formation « Alimentation contrôlée en FODMAPs » le 18 février 2021 pour :**

M., Mme, Mlle \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Prise en charge financière personnelle par l'adhérent à jour de cotisation 2021 : 305 euros TTC

Prise en charge financière par un tiers payeur ou un non adhérent : 420 euros TTC

Joindre obligatoirement :

- soit le règlement par chèque à l'ordre de l'AFDN

- soit une attestation de prise en charge des frais de formation sur papier à entête de l'établissement payeur